

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

Service de santé universitaire Université de Poitiers

[#]

Consultations de médecine psychiatrique

Après avoir rencontré un personnel infirmier, vous pouvez obtenir un rendez-vous avec un médecin psychiatre, à votre demande. Cette consultation spécialisée peut aussi vous être proposée par le personnel infirmier, le médecin généraliste ou le psychologue qui vous suit déjà, cela afin d'évaluer au mieux vos difficultés et vos besoins de soin.

Dr Marie MOINEVILLE : psychiatre.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr